



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 décembre 2019 **Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Ordinaire**

ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET OUVERTURE DE LA SEANCE

Véronique NOURI, Présidente ouvre la séance

1) ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE - Projet d'évolution des statuts :

Afin de pouvoir adapter nos statuts à l'évolution du mode de fonctionnement de notre syndicat, notre Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire avec pour ordre du jour la modification des statuts.
Présentation des nouveaux statuts

=> Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité

2) APPROBATION Du COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 janvier 2019

=> Le compte rendu est adopté à l'unanimité

3) CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se présentent ou se représentent :

BARRAL Guy à Brignais
CARBONNEAU Sandra à St Priest
DURUPT Florence à Pierre Bénite
GALLE Séverine à Tassin
JUSTAMON Hélène à Charbonnières
LE BOENNEC Barbara à Villeurbanne
NOURI Véronique à Lyon 9^e
ROYER Yves à Lyon 7^e

=> L'ensemble des candidats est élu

4) RAPPORT FINANCIER (Guy BARRAL)

Présentation du rapport synthétique mettant en évidence les variations les plus notables ou les événements exceptionnels.

Avant de parler de la cotisation 2019, je dois soumettre à vos critiques ou à votre approbation le compte rendu financier de l'année qui a été présenté à nos commissaires aux comptes, Messieurs MARSOT et BOUVIER. A ce propos, je leur adresse tous mes remerciements pour avoir accepté cette mission.

=> Quitus est donné au trésorier par l'Assemblée.



Rapport des commissaires aux comptes

Les comptes sont bien tenus, il n'y a rien à signaler.

Proposition de cotisation pour 2019

Présentation de l'évolution de la cotisation nationale depuis 2018



Possibilité de souscrire à l'abonnement au Pharmacien de France qui est de 96 €.

Proposition d'une cotisation annuelle

payable en une fois

660,00 € = Adhésion seule

330,00 € = Adhésion « découverte » = tarif préférentiel valable 1 fois pour les pharmaciens primo installés en 2017-18-19

756,00 € = Adhésion + abonnement au Pharmacien de France

426,00 € = Adhésion découverte + abonnement au Pharmacien de France

ou en 12 prélèvements *

Adhésion seule

=> 12 prélèvements de : 55,00 € (de janvier à décembre 2020)

Adhésion + Abonnement au magazine « pharmacien de France »

=> 12 prélèvements de : 63,00 € (de janvier à décembre 2020)

Adhésion découverte

=> 12 prélèvements de : 27,50 € (de janvier à décembre 2020)

Adhésion découverte + pharmacien de France

=> 12 prélèvements de : 35,50 € (de janvier à décembre 2020)

* Cette formule reconduit automatiquement votre adhésion de mois en mois mais vous pouvez décider ne pas la reconduire en nous envoyant un courrier recommandé. Vous êtes informé tous les ans du montant de l'adhésion et de l'échéancier de paiement.

=> Le montant de ces cotisations est voté à la majorité des présents.



5) RAPPORT MORAL (Véronique NOURI)

Le Syndicat continue à œuvrer pour la défense de notre profession au niveau local. Afin de rester bref et concis, sont abordés dans cette partie, les points essentiels de notre action. Si toutefois vous désirez des informations plus complètes, nous restons à votre disposition.

Des membres du bureau ou du CA responsables d'un thème présenteront chacun leur dossier.

a) Relations sociales et formation – Hélène JUSTAMON

=> valoriser le métier de préparateur, pour répondre à la forte demande de collaborateurs compétents et qualifiés.

b) Relations CPAM/RSI/MSA et mutuelles – Kevin CORSIN

(cf compte rendu en pj)

c) Les ateliers du syndicat – Florence DURUPT

* mai 2019 : CPTS 1 sujet qui passionne

* Tout au long de l'année les soirées « nouveaux installés »

d) Échanges avec la salle et questions/Réponses avec Philippe BESSET Président de la Fspf

6) ELECTION DES CONSEILLERS

Sont élus ou réélus : BARRAL Guy à Brignais

CARBONNEAU Sandra à St Priest

DURUPT Florence à Pierre Bénite

GALLE Séverine à Tassin

JUSTAMON Hélène à Charbonnières

LE BOENNEC Barbara à Villeurbanne

NOURI Véronique à Lyon 9è

ROYER Yves à Lyon 7è

Véronique NOURI
Secrétaire de séance